

Le Corbeau et le Renard, ou la nécessité de réformer les stratégies de régulation des animaux dits nuisibles

En Europe, chaque année, des millions de renards et de corbeaux (corneilles, corbeaux freux, choucas, pies...) sont décimés pour réduire leur nuisance aux activités économiques et les risques sanitaires pour les humains et leur bétail. Pourtant, de nombreux travaux scientifiques montrent que l'élimination de ces animaux ne réduit pas nécessairement leurs effectifs sur le long terme et peut même dans certains cas augmenter les risques de zoonose.

La crise sanitaire en cours nous a fait prendre conscience que le confinement - chacun dans « son » territoire - permettait de réduire la dispersion d'un pathogène. Or les fortes capacités de dispersion des renards et autres prédateurs rendent souvent inefficaces leurs régulations locales : les places laissées vides sont immédiatement réoccupées par des individus venant de loin. L'augmentation de leur dispersion entraîne alors celle de leurs parasites et pathogènes, accentuant les risques sanitaires pour les populations humaines.

Frédéric Jiguet, chercheur au Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO – Muséum national d'Histoire naturelle/Sorbonne Université/CNRS), appelle à une évaluation écologique mais aussi économique et éthique des programmes de destruction en place depuis des décennies. En effet, il existe des solutions alternatives à la destruction (effarouchement, déplacements, vaccinations...), plus efficaces dans certaines situations. Les méthodes létales ne doivent être retenues que si elles sont écologiquement utiles et fonctionnelles, économiquement rentables et éthiquement acceptables.



© Remo Savisaar

REFERENCE

Jiguet F. (2020) The Fox and the Crow. A need to update pest control strategies. *Biological Conservation*. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108693>. Article en Open Access.

CONTACTS PRESSE

Muséum national d'Histoire naturelle

FLORE GOLDHABER : 01 40 79 38 00

SAMYA RAMDANE : 01 40 79 54 40

BLANDINE PRIOUR (assistante) : 01 40 79 53 87

PRESSE@MNHN.FR

MNHN.FR